AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0156
FR0004063097-FS0066

24 janvier 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MEETIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 janvier 2014, la société FMR LLC[1] (245 Summer Street, Boston, Massachusetts 02210, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 janvier 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MEETIC et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport de la totalité des actions MEETIC détenues par le déclarant à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Match.com France Limited[2].

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion intervenant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Cf. notamment D&I 213C1935 du 12 décembre 2013.